

Perry Jean, parcours de captivité¹

Arson Hervé
Version 1
05/02/2023

État civil

Jean Ernest Perry était né le 2 décembre 1913 à Saint-Angeau (Charente) de François Perry et de Marie Jeanne Becquet. À la déclaration de guerre, il était célibataire et demeurait chez sa mère, (qui avait repris son nom de famille originel) à Mansle (Charente). Il exerçait le métier de charcutier. Une nouvelle adresse de Madame Becquet a été enregistrée pendant la guerre : Villesoubis par Lonnes (Charente).

Situation militaire

Il a été recruté à Angoulême, matricule 1959. Le 23 août 1939, il rejoint la 22^{ème} section des Commis et Ouvriers d'Administration en tant que caporal.

Capture, transfert en Autriche et premières évasions

Il est capturé le 21 juin 1940 dans les bois de Goviller (Meuthe et Moselle). Les prisonniers ont été regroupés au Frontstalag 162 de Dommartin-lès-Toul, au sud de Nancy. Le 19 septembre 1940, il est transféré dans un Stalag d'Autriche, le XVIII B². Ce camp se trouvait à Oberdrauburg au sud de Salzburg. Le prisonnier est immatriculé 56 943.

Le 1^{er} août 1941, Jean Perry est déplacé à nouveau, du Stalag XVIII B au XVIII C³, camp de Markt-Pongau près de Wolfsberg, entre Klagenfurt et Graz. Puis, à une date inconnue, au Stalag XIII C⁴, à Hammelburg à l'est de Francfort en Allemagne ; ensuite il est affecté à un kommando dans la Ruhr. Il est contraint au travail à Oberhausen, entre Essen et Duisbourg, non loin de la rive droite du Rhin.

Après la guerre, l'ex-prisonnier a déclaré avoir tenté de s'évader deux fois d'Oberhausen. À la deuxième tentative, en avril 1942, il est allé jusqu'à Aix-la-Chapelle près de la frontière belge, où il a été arrêté par la Feldgendarmerie. Par mesure disciplinaire, il est alors envoyé travailler dans une zone à risque.

Le Bau Arbeit Bataillon 18⁵

En effet, les prisonniers affectés à un B.A.B. étaient le plus souvent chargés de réparer les dégâts provoqués par les bombardements alliés. Ils travaillaient donc dans une zone exposée aux dangers. Le 4 mai, peu après avoir été affecté à ce kommando de travail à Mülheim an der Ruhr, dix kilomètres plus au sud d'Oberhausen, Jean Perry s'évade pour la troisième fois.

Mais il est une nouvelle fois repris. Les Allemands considèrent l'ensemble de ses œuvres et le condamnent alors à la déportation dans le Gouvernement Général de Pologne⁶.

1 Dossier statut au SHD-Caen : 21P 656 403, récit de captivité, attestations et Meldungen.

2 La liste de prisonniers correspondante n'est pas archivée à Caen. Mais la fiche au nom de Perry à la Kartei précise la date de ce transfert.

3 Meldung 4 du Stalag XVIII C ouverte le 7 septembre 1941.

4 Meldung correspondante n'est pas archivée à Caen.

5 Meldung 4 du B.A.B. 18 ouverte le 1^{er} mai 1942. La date d'arrivée au B.A.B. n'a pas été renseignée.

6 Meldung 59 du Stalag XVIII C ouverte le 30 avril 1942. Meldung 10 du B.A.B. 18 ouverte le 1^{er} mai 1942. Meldung 428 du Stalag XIII C ouverte le 6 mai 1942. Meldung 16 du Stalag B.A.B. 18 ouverte le 5 juin 1942.

Évasion du Stalag 325⁷

Le transfert vers la Pologne est enregistré sur quatre listes de prisonniers allemandes. Il est daté du 15 mai 1942 sur deux listes, du 4 mai sur une troisième et n'est pas daté sur la quatrième. Il semble qu'il y ait eu confusion entre la date de l'évasion du B.A.B. 18 (4 mai) et la date du départ du convoi pour la Pologne (15 mai). Rien n'indique l'itinéraire emprunté par ce convoi.

L'arrivée à Rawa-Ruska est datée du 20 mai par deux témoins. Il semble que Jean Perry n'ait pas été envoyé dans un sous-camp du Stalag 325. Les mêmes témoins datent du 23 septembre 1942 l'évasion de Rawa-Ruska. Ni les Allemands ni l'intéressé -dans sa demande de titre rédigée après la guerre, ne donnent de précision sur les circonstances de cette évasion. Ce qui est certain, c'est que le nom de Jean Perry figure sur la liste des évadés du Stalag 325 non repris. C'était sa quatrième évasion, couronnée de succès celle-là.

Il rejoint la Hongrie où il a le statut de militaire interné. Mais ce pays est occupé par les Allemands à partir de mars 1944. À ce moment-là, la Gestapo pourchasse les prisonniers évadés réfugiés en Hongrie afin de les renvoyer dans des camps en Allemagne ou en Autriche. Le 28 juillet 1944, Jean Perry s'évade pour la cinquième fois.

Combattant en Tchécoslovaquie

Le témoignage du Capitaine Georges de Lannurien, commandant du groupe de combattants français en Tchécoslovaquie, nous apprend que Jean Perry a fait partie de ce groupe du 18 août 1944 jusqu'à sa démobilisation.

Les combats avec un armement inférieur à celui des Allemands ont été très durs. Jean Perry a été blessé en septembre 1944. La valeur militaire de ces combattants a été prise en considération. Ils ont été reconnus comme Armée en territoire étranger par la décision ministérielle n° 09914 du 22 juin 1945.

Fin des combats, à nouveau prisonnier

Ce que n'écrit pas le Commandant de Lannurien dans son témoignage, c'est que son groupe de combattants a dû rendre les armes, les Allemands ayant finalement pris le dessus pendant les combats⁸. Les combattants survivants ont été capturés. C'est ce qui explique que le dernier camp fréquenté par Jean Perry indiqué sur la fiche de suivi de captivité soit le XVII B.

Après avoir été capturé probablement à la mi-novembre 1944⁹, Jean Perry a été conduit dans le Stalag où il avait commencé sa captivité. Les difficultés rencontrées à ce moment-là par les Allemands sur le plan militaire expliquent qu'ils ne se soient pas donné la peine d'emplir de listes de prisonniers.

Rapatriement et distinctions

Jean Perry est rapatrié le 24 août 1945 par le Centre Michelet. Les médecins constatent une blessure sur la face palmaire de la main gauche. Le prisonnier libéré se retire à Nay (Basses-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques aujourd'hui), rue Thiers.

Le pécule des prisonniers lui est versé à Bordeaux le 2 août 1956. Il obtient la Médaille des Évadés et il est décoré de la Croix de Guerre avec étoile d'argent le 29 octobre 1946. Il demande le titre d'Interné Résistant le 10 novembre 1956. Il était alors domicilié à Nay, 2 rue de la Côte Saint-Martin. Le titre lui est attribué le 16 avril 1962 (carte n° 1206.19041). La période d'internement prise en compte s'étend du 4 mai au 23 septembre 1942.

7 Meldung 708 du Stalag 325 ouverte le 20 février 1943. Ni le lieu ni la date de l'évasion ne sont renseignés.

8 Voir le récit d'André Ringenbach.

9 Selon le récit d'André Ringenbach.